



**Monsieur Renaud MUSELIER**  
**Président du Conseil Régional**  
**Provence-Alpes Côte d'azur**

Mardi 1<sup>er</sup> mars 2022

**Objet : préavis de grève pour la journée du 8 mars 2022.**

Monsieur le Président,

**La CGT dépose, par la présente, en sus du préavis fédéral et national, un préavis de grève pour la journée du mardi 8 mars 2022 de 0h00 à 24h00. Celui-ci couvre l'ensemble des personnels de notre Collectivité.**

Le 8 mars, journée de lutte internationale pour les droits des femmes permet de mettre en évidence les inégalités persistantes entre femmes et hommes, d'un point de vue professionnel et plus largement dans la société.

La CGT porte des revendications émancipatrices de changement de société et des revendications concrètes.

Dans notre collectivité, 59% des personnels sont des femmes et dans les services administratifs, elles représentent 2/3 des personnels.

Les méthodes de pondérations utilisées par la collectivité donnent à voir des écarts de rémunérations inférieur à 2%, mais ce système masque les réelles inégalités car il faut rapporter ces données à la structuration genrée des effectifs. Par exemple pour les catégories A+, l'écart est de 15%.

La CGT revendique :

- Le dégel du point d'indice, seul levier égalitaire
- Un plan de formation adapté afin de combler les inégalités dans l'accès aux postes d'encadrement, principalement dans les lycées (où seules 19% de femmes sont cheffes d'équipe)
- Pas de quota dans les avancements quand ils ne sont pas inscrits dans la loi et un plan de promotion interne de rattrapage. Pour rappel, les taux de promotion sont 3 fois inférieurs pour les femmes en 2020.
- Afin de concilier la vie personnelle et la vie professionnelle :
  - o ne pas augmenter le temps de travail
  - o le respect des amplitudes horaires
  - o pas de réunion après 16h
  - o avoir des règles concrètes sur le droit à la déconnexion
  - o un allongement du congé maternité avec un remplacement systématique sur les postes

- afin de lutter contre les violences sexuelles et sexistes :
  - des formations obligatoires pour tous les agents avec des modules spécifiques pour les encadrants
  - un service dédié pour les violences
  - la protection des victimes, que ce soit dans le cadre professionnel ou la vie personnelle (déclenchement immédiat de la commission FIF et d'aide au logement par exemple)

**Pour la CGT des personnels de la Région PACA**

A handwritten signature in black ink, reading "P. Pineda Mateos". The signature is enclosed within a large, hand-drawn oval shape.

**Paco PINEDA MATEOS, secrétaire général**